

NATIONS UNIES  
Opération des Nations Unies en  
Côte d'Ivoire



UNITED NATIONS  
United Nations Operation in  
Côte d'Ivoire

**Retranscription de la conférence de presse de la  
Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest et du  
Conseil de sécurité des Nations Unies**  
*(Abidjan, le 21 mai 2012)*

**Intervenants :**

S.E.M. Daniel Kablan Duncan, Ministre des Affaires Etrangères de la Côte d'Ivoire ;

S.E.M. Gérard Araud, Ambassadeur de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies ; Co Président de la délégation du Conseil de sécurité

S.E.M. Kojo Menan, Ambassadeur du Togo auprès de l'Organisation des Nations Unies ; Co Président de la délégation du Conseil de sécurité.

**S.E.M. Daniel Kablan Duncan (Ministre d'Etat, Ministre des affaires étrangères) :** Je voudrais encore une fois, remercier le Président et les éminents membres du Conseil de sécurité de l'ONU d'avoir fait le déplacement à Abidjan. Comme indiqué tout à l'heure, nous avons eu une rencontre sur le dossier de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et sur le dossier de la Mano River. Il s'agissait pour nous de faire le point avec nos partenaires sur la crise malienne et la situation en Guinée Bissau, de manière à ce que nos partenaires sachent où nous en sommes sur ces dossiers. Nous avons aussi parlé avec eux de la situation sécuritaire dans les pays membres de la Mano River, mais comme ils sont là, peut-être peut-on avoir leur sentiment d'abord, et ensuite, s'il y a des questions, nous pourrions les prendre.

**S.E.M. Kojo Menan (Ambassadeur du Togo auprès des Nations Unies) :** Comme vous le savez, le Conseil de sécurité a décidé d'effectuer une mission en Afrique de l'Ouest. Nous sommes en ce moment, en train de presque conclure l'étape de la Côte d'Ivoire. Au cours de cette mission, nous avons eu à échanger avec les autorités ivoiriennes à tous les niveaux : d'abord le pouvoir exécutif, ensuite le pouvoir législatif. Nous avons eu l'occasion également de rencontrer le Président de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR), les partis politiques de l'opposition et la société civile. Il reste une partie du programme qui va se poursuivre demain. Le but de la mission est de permettre au Conseil de sécurité de se rendre compte des progrès accomplis par les autorités ivoiriennes en ce qui concerne la promotion de la paix, la sécurité et la stabilité du pays. Le but de cette mission est aussi d'écouter les autorités ivoiriennes sur les défis majeurs qui demeurent, et ces défis sont nombreux. Ils portent notamment sur

les questions de la réforme du secteur de la sécurité, le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR). Il y a également la question de la réconciliation nationale, qui est au cœur du mandat de la Commission CDVR dont nous avons rencontré aujourd'hui le Président. Le Président, tout naturellement, nous a donné la feuille de route de la mission qui lui a été confiée et il a pratiquement deux ans pour accomplir cette mission. Les problèmes sont nombreux. Les autorités ivoiriennes en sont conscientes. Le Conseil de sécurité est prêt à les aider pour que le pays, à terme, puisse être pacifié, sécurisé et se tourner vers le développement. Je vais laisser la parole à mon collègue de la France, qui va peut-être ajouter quelques mots, merci.

**S.E.M. Gérard Araud (Ambassadeur de la France auprès des Nations Unies)**

: Mon collègue, l'Ambassadeur du Togo, a décrit la mission du Conseil de sécurité en Côte d'Ivoire. Nous avons également eu ici une rencontre avec les ministres de la CEDEAO. Il était très important que les Nations Unies et la CEDEAO coordonnent leur approche et l'essentiel des entretiens, vous n'en serez pas surpris, a été consacré aux deux crises majeures auxquelles fait face la CEDEAO, c'est-à-dire le Mali et la Guinée Bissau. Il était essentiel pour le Conseil de sécurité de connaître l'analyse de nos amis de la CEDEAO puisqu'évidemment cette organisation est sur le front, si j'ose dire, pour tenter de résoudre ces deux crises. Les entretiens ont été d'autant plus passionnants que la situation au Mali, comme vous le savez, vient de s'aggraver avec une attaque contre le Président de l'autorité de transition ; il était donc urgent de voir ce que nous pouvons faire pour résoudre cette crise : crise au Mali, à Bamako, et puis également, évidemment, crise dans le nord du Mali. Je crois que nous repartirons, mes collègues et moi, à New York, tout d'abord avec la ferme conviction que nous devons soutenir la CEDEAO. Il appartient à la CEDEAO de régler ce problème, mais elle ne peut pas le faire toute seule, et elle doit donc être assurée du soutien de la communauté internationale, et en particulier, du Conseil de sécurité des Nations Unies. Merci.

**Thomas Morfin (AFP) : M Araud, vous avez dit qu'en ce qui concerne la situation au Mali, et ses derniers développements qu'il était urgent d'agir. A quelle décision ont abouti vos entretiens CEDEAO- Conseil de sécurité ?**

**S.E.M. Gérard Araud (Ambassadeur de la France auprès des Nations Unies)**

: Tout d'abord, nous ne pouvons pas prendre de décision. Le Conseil de sécurité ne peut pas prendre de décision comme cela. C'était d'abord une réunion dans l'urgence puisque nous avons des informations qui datent seulement de quelques heures. Ce n'est qu'il y a quelques heures que nous avons été informés que le palais présidentiel avait été attaqué par des manifestants et que le Président de l'autorité de transition lui-même avait été blessé et était à l'hôpital. Et cela, quelques heures à peine, après la signature d'un accord qui semblait résoudre de nombreuses difficultés et définir une transition. Donc, vous imaginez bien que nous n'avons pas pris des mesures comme cela, dans l'heure. Chacun de nous doit se tourner vers ses propres autorités, nous devons réfléchir ensemble. Mais il nous a semblé – et je laisserai la parole ensuite à ce sujet au Ministre d'Etat - que les efforts diplomatiques conduits par la CEDEAO avec beaucoup de courage, avec beaucoup de persévérance et de détermination, pour trouver une solution diplomatique avec la solution diplomatique fondée évidemment sur le départ de la junte, je ne vais pas dire, *ont échoué*, mais, en tout cas, qu'ils avaient considérablement été mis en danger par ces derniers développements et qu'il faudrait peut-être maintenant considérer d'autres voies.

**S.E.M Daniel Kablan Duncan (Ministre d'Etat, Ministre des affaires étrangères) :** Je vais réagir de manière globale. Pas seulement sur une question particulière - de manière globale. Comme cela a été rappelé tout à l'heure, il y a une mission qui a été conduite par le Médiateur, qui a négocié et qui a obtenu un accord. Vous savez, au fait, que l'ONU était représentée par M. [Said] Djinnit lors de ces rencontres et que l'Union Africaine était représentée ainsi que la CEDEAO. Nous sommes parvenus à un accord qui a été signifié par écrit par le Premier Ministre. Ceux qui étaient avec nous à 13h 30 ont su qu'il y avait une correspondance qui envoyée par le Premier Ministre indiquant que les autorités maliennes étaient prêtes à appliquer les décisions de la CEDEAO. C'est ce que nous avons officiellement. Dans l'intervalle, et comme rappelé tout à l'heure par M. Araud, dans l'après midi, il y a une attaque qui a eu lieu, d'après ce que nous croyons savoir, au niveau du Palais présidentiel. Le Président intérimaire aurait été blessé. La CEDEAO, bien sûr, ne peut pas supporter une telle attitude. Vous l'avez déjà entendu lors la réunion du 19 mai dernier. Dès ce soir, elle va faire une déclaration par le Président de la commission sur ce dossier. Donc, patientez. Que ces déclarations se fassent et ensuite vous aurez la suite de ce dossier. Il est évident que l'on ne peut pas continuer comme cela. C'est ce que je peux vous dire. Mais attendez d'abord que la déclaration soit faite, qu'il y ait concertation au niveau des Chefs d'Etat, et que les mesures qui doivent être prises soient annoncées, dans les meilleurs délais. Merci encore une fois de votre compréhension.

\*\*\*\*\*

***Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:***

**Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire**

Sylvie van den Wildenberg, Porte-parole a.i,  
Tel: (225) 06203305, Portable: (225)05990075  
Email: [vandenwildenberg@un.org](mailto:vandenwildenberg@un.org)

Kenneth Blackman, Porte-parole adjoint  
Tél. : +225-06203392 ; Portable : + 225-08071584 ;  
Fax : +225-020235107  
Email: [kblackman@un.org](mailto:kblackman@un.org).

**Bureau du Porte-parole du Secrétaire général des Nations Unies**

Daniel Dickinson, Bureau du Porte-parole du Secrétaire général des Nations Unies  
(accompagnant la délégation du Conseil de sécurité),  
Tel: +1 212 963-5201, Cell: + 1 917 913-0248  
Email: [dickinson@un.org](mailto:dickinson@un.org)

<http://www.onuci.org>